« Je ne connais pas un seul élu qui puisse dire : après moi, le déluge ! » Annie Sanlaville a su résumer la position des maires qui raccrochent (un sur deux en mars prochain). Ne pas prendre sa suite ne veut donc pas dire prendre la fuite : les sortants sont fiers de leur travail d'équipe en faveur de la commune et de la communauté de communes. Et si c'était à refaire, ils repartiraient pour ce "métier" difficile mais exaltant, dira Christiane Colas.

Un maire sur deux ne repartira pas

Pourquoi ils raccrochent

Une légitimité contestée

Brasser le vent ou forer le sol déclenche les passions. Christiane Colas et Bernard Argenti en ont fait l'expérience durant leur dernier mandat.

Au nom de ses convictions, pour le maire de Confrançon, très marquée par les choix développement durable défendus depuis longtemps par la communauté de communes de Montrevel. Au nom de ses engagements, pour **Bernard Argenti**, le maire délégué de Plateau d'Hauteville, qui avait annoncé la couleur dans son programme de 2014. Parc éolien d'un côté, établissement thermal de l'autre ont été vivement contestés.

L'environnement est un sujet sensible car il touche le cadre de vie dont la commune est pourtant la première à s'occuper au quotidien. L'aménagement de la traversée du Logis-Neuf – il y en avait grand besoin ! – a valu à **Christiane Colas** beaucoup de critiques ; aujourd'hui, les riverains de la départementale félicitent leur maire pour cette réussite.

Il faut avoir le cuir épais pour encaisser pétitions et recours, agressivité et rumeur, parfois même **chantage et menaces. Ce n'est pas ce qui a poussé Christophe Rigollet** à démissionner de son mandat de maire de Saint-Julien-sur-Reyssouze, en mars dernier. L'aveu de son burn-out suscite le respect. L'homme est de qualité. Engagement professionnel et engagement personnel ne font pas toujours bon ménage. Beaucoup d'élus y laissent des plumes, particulièrement quand la légitimité de leur fonction et de leur investissement est battue en brèche. L'époque est féroce pour les maires, pourtant chouchous des Français.

La stature du maire est donc pas mal déboulonnée dans certaines communes ; mais, à entendre nos invités, il lui reste un rempart : le conseil municipal, c'est-à-dire le travail d'équipe ; mieux, il existe la co-construction, soulignent de concert **Anny Sanlaville** et **Marc Péchoux**, en évoquant l'intercommunalité épanouissante où ils siègent ensemble. Comme quoi un maire seul est un maire perdu.

> Les maires s'investissent pour le bien de la commune qui reste la porte d'entrée pour tous les habitants. Ils veulent assurer la continuité des projets et des choix politiques. Aucun d'entre eux n'osera souhaiter qu'il ne se passe rien après lui.
>
> **MARC PÉCHOUX**
> PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'AIN

On s'engage pour apporter du mieux vivre, une qualité et un environnement pour l'ensemble de la population, que ce soit à l'échelle communale ou intercommunale. Ma décision de ne pas me représenter en 2020, je l'avais prise en 2014. Elle est sans rapport avec la lourdeur du mandat ni les évolutions de la législation ou les contraintes

ANNY SANLAVILLE, MAIRE DE SAINTE-EUPHÉMIE ET VICE-PRÉSIDENT DE LA COM COM DOMBES SAÔNE VALLÉE.

Maire quand on est paysan, c'est compliqué ; ça commence à 5 heures et ça se termine à minuit. Mais on ne va pas se plaindre : c'est passionnant, mais prenant, tous les élus le disent ! C'est être dans la proximité ; vous vous sentez utile. En revanche, je crois qu'il faudrait revoir le statut de l'élu local. Le maire de notre commune jumelle, Ronneburg, est salarié.

BERNARD ARGENTI, MAIRE DÉLÉGUÉ DE PLATEAU D'HAUTEVILLE, VICE-PRÉSIDENT DE HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION

Le plus gros sujet de revendication aura été le projet de parc éolien.Un projet difficile, compliqué. Je trouve que les habitants sont devenus plus individualistes et, du coup, ne se soucient pas de l'aménagement du territoire ou de l'avenir de notre planète. Ça entre en jeu dans les revendications.

CHRISTIANE COLAS,
MAIRE DE CONFRANÇON

J'ai un parcours singulier puisque j'ai dû démissionner en cours de mandat pour des raisons de santé. J'ai eu beaucoup de difficultés à concilier vie professionnelle et engagements municipaux. Pour faire court, j'ai été victime d'un burn-out. Ce n'est pas une décision que l'on prend de gaieté de cœur. Quand on s'engage devant les électeurs, ce n'est pas pour s'arrêter en cours de route mais pour un mandat entier.

CHRISTOPHE RIGOLLET
ANCIEN MAIRE DE SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE

Il faut être réaliste : conjuguer activité professionnelle et activité d'élu devient de plus en plus complexe. On ne peut mettre sa carrière entre parenthèses. Il faut gagner sa vie. Il faut aussi se pencher sur un statut de l'élu qui lui donne des garanties sur le prolongement de sa carrière et sur un revenu de complément.

MARC PÉCHOUX
MAIRE DE TRÉVOUX, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DOMBES SAÔNE VALLÉE, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'AIN QUI NOUS A AIDÉS À ORGANISER CETTE TABLE RONDE

Passer le relais

Pourquoi raccrochent-ils ? Ils répondent, sans langue de bois. Pour ne pas s'accrocher au mandat de trop. ; parce qu'ils ont fait leur temps ; parce qu'ils ont beaucoup donné ; parce que c'est devenu trop compliqué ; parce qu'ils ont envie de faire autre chose : devenir bénévole à la bibliothèque (**Anny Sanlaville**) ; se reposer et s'occuper des petits-enfants (**Christiane Colas**) ; continuer à s'intéresser à la cité (**Bernard Argenti**, addict à vie au politique). Et comme **Christophe Rigolllet**, ils sont tous heureux de passer la main à plus jeune ou à tout aussi compétent, avec qui ils ont fait équipe, en qui ils ont confiance car c'est un choix partagé et assumé. De l'eau au moulin de **Marc Péchoux** qui veille au moral des troupes

> Pas facile de trouver des jeunes femmes aujourd'hui pour assurer la parité. On ne peut pas compter que sur des retraités pour gérer nos communes. Il faut avoir une vision à dix ou quinze ans, il faut du sang neuf.
>
> **BERNARD ARGENTI**

Une écharpe pleine d'échardes

Avec le recul que lui donnent ses trente ans d'engagement municipal, **Bernard Argenti** a pris soin de rappeler que les technocrates du gouvernement Hollande avaient voulu tordre le cou au département et à la commune. Petite, isolée, sans le sou, elle n'avait plus qu'à se fondre dans le melting-pot désincarné de "l'interco". Ce vent mauvais a tourné : *« Au cœur de la proximité, la commune est réhabilitée »* se réjouit celui qui a connu le yoyo des élections et des politiques publiques.

Tout n'est pas rose cependant. **Marc Péchoux** a énuméré les nuages qui ont assombri le mandat : la poursuite de la baisse des dotations, la disparition de la taxe d'habitation *« le seul impôt que maîtrisait le maire et sur lequel il pouvait rendre des comptes »*, la réglementation tatillonne empilée comme un mille-feuille, le développement durable qui s'impose dans le débat, l'émergence d'une population périurbaine qui demande les mêmes services qu'en ville… *« Le maire est moins libre de sa décision. »*

Chacun a, tout au long de cette table ronde, témoigné qu'un maire était "dans le dur" en permanence : la démographie médicale qui dévitalise la commune (**Christophe Rigollet**), Internet qui fait de chaque citoyen un expert en tout (**Bernard Argenti**), la confusion des genres entre le mandat et le métier (**Anny Sanlaville** et sa formation d'assistante sociale), une forme d'extrémisme dans l'expression des oppositions (**Christiane Colas**).

Que reste-t-il de la petite commune passée à la moulinette de l'intercommunalité sans avoir, dans la plupart des cas, eu le temps d'en débattre et de s'y préparer ? Moins de compétences, moins de délégués, moins de poids mais, au final, plus de potentialités pour faire vivre la démocratie locale. C'est l'espoir que chacun nourrit dans cette génération d'élus qui tire sa révérence avec mérite et le sentiment du devoir accompli.

ANIMATION CHRISTOPHE MILAZZO, XAVIER JACQUET
RÉALISATION RCF MAUREEN MATRINGHEN
PHOTOS SÉBASTIEN TOURNIER
SYNTHÈSE ALAIN GILBERT

Le métier a changé

En 1983, une compilation statistique élémentaire (sexe, âge, profession, localisation…) opérée par *Voix de l'Ain* avait désigné Gérard Juillet, tout juste élu premier magistrat de Sutrieu, comme étant le plus représentatif des maires du département sortis du scrutin des municipales.

Avant d'aller lui poser mes questions, il m'a fallu chercher sur une carte cette commune à flanc de Valromey (elle accueille l'observatoire de la Lèbe) et trouver la ferme d'élevage, bien connue des gens du pays. Surpris, le nouveau maire a pris cette notoriété impromptue avec son bon sens bugiste : ça ne peut pas faire de mal à la commune. Il sera par trois fois reconduit dans son fauteuil, soit un bail de 25 ans, après trois mandats de conseiller municipal.

Six scrutins plus tard, les paramètres ont bien changé : Sutrieu, issue d'une longue fusion entamée dans les années soixante-dix, a rejoint il y a un an la commune nouvelle de Valromey-sur-Séran, en compagnie de Belmont-Luthézieu, Lompnieu et Vieu. C'est-à-dire que l'on a su dépasser les particularismes locaux pour choisir le parti de la raison ; Danielle La Pietra, élue maire en 2018 après une élection partielle, puis maire déléguée en 2019, termine son premier mandat ; la commune a perdu au fil du temps une poignée d'habitants. Elle est partagée désormais entre le canton d'Hauteville et la communauté de communes Bugey Sud.

Finalement, notre table ronde reflétait assez bien ces évolutions : deux hommes deux femmes au nom de la parité, une forte prédominance rurale, mais un arbitre citadin, président de l'association des maires, issu (comme ses deux prédécesseurs, maires de Replonges et de Divonne) d'une commune excentrée – Trévoux – dont les hauteurs offrent un imprenable point de vue sur le Grand Lyon ; Marc Péchoux, fonctionnaire hospitalier, est un élu neuf qui se partage entre une ville marquée par l'histoire et un canton grignoté par l'urbanisme. L'Ain tient tout entier dans ce périmètre.

Cette table ronde sera disponible en podcast sur https://rcf.fr/actualite/